

Le 01/06/2017

## Charte de contribution du site internet [CartoQuartiers.fr](http://CartoQuartiers.fr)

### Conditions de contribution

- 1) Toute personne qui contribue sur le site [CartoQuartiers.fr](http://CartoQuartiers.fr) accepte les conditions de licence de réutilisation publique, qui précise les droits et les obligations rattachés aux données. En effet, Nantes Métropole et la Ville de Nantes s'engagent à permettre à des tiers de réutiliser librement les données publiques diffusées sur sa plate-forme accessible à l'adresse <http://data.nantes.fr>.
- 2) La source des informations déposées sur le site doit être vérifiée par l'internaute.
- 3) Les données à caractère exclusivement commerciales ne sont pas intégrées sur le site.
- 4) Le langage SMS est déconseillé afin de faciliter la lecture des contributions.
- 5) Si des personnes figurent sur les photos déposées sur le site, celles-ci ne doivent pas être reconnaissables.
- 6) Les contributions, commentaires qui dérogeraient aux points 2) 3) 4) et 5) sont susceptibles d'être supprimés.
- 7) Toutes les contributions sont soumises à modération par l'équipe d'administration du site avant leur publication.

### Gestion des données individuelles

- Lors de votre contribution sur [CartoQuartiers.fr](http://CartoQuartiers.fr), vous pouvez déposer votre contact mail pour recevoir des informations sur le projet [CartoQuartiers](http://CartoQuartiers.fr). Conformément à la loi française (article 27 de la Loi n° 78.17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés), vous disposez d'un droit d'opposition (art. 26) d'accès (art. 34 à 38), de rectification (art. 36) et de suppression des données qui vous concernent.
- Vous pouvez exercer ce droit en vous adressant à Nantes Métropole: Direction Energie Environnement Risques, 2 cours du champ de mars, 44923 Nantes cedex 9 ou par mail à [AGENDA-21@nantesmetropole.fr](mailto:AGENDA-21@nantesmetropole.fr).